

DIMANCHE IN ALBIS

Le mot de Notre-Seigneur

Bienheureux ceux qui auront cru sans avoir vu.

*Apparitions de Jésus ressuscité à ses Apôtres au cénacle :
commentaire de Dom Delatte*

Le soir de la Résurrection : le pouvoir de remettre les péchés (Lc 24, 33-43 et Io 20, 19-23)

Sans perdre un instant, les pèlerins quittent Emmaüs et rentrent à Jérusalem. Ils trouvent rassemblés les onze apôtres, avec les disciples, leurs compagnons habituels. Saint Luc dit «les onze » pour désigner, en son ensemble, le collège apostolique ; mais nous savons par saint Jean que Thomas était absent. Peut-être est-ce la première réunion des apôtres depuis le soir du Jeudi saint, sans doute au Cénacle. L'heure est tardive. Silencieusement, les portes se referment sur les arrivants, par crainte des Juifs. La rumeur de la Résurrection avait peut-être circulé déjà ; nul ne savait à quels excès se porterait la Synagogue ; la persécution, après s'être exercée contre le Maître, ne s'étendrait-elle pas aux disciples ? Ils n'ont pas encore reçu le don de force et prennent toutes leurs sécurités. Pourtant, la foi s'est réveillée chez le plus grand nombre ; et les pèlerins d'Emmaüs sont accueillis par une exclamation joyeuse : « Oui, le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon ! » A leur tour, ils racontent les incidents de leur voyage et comment Jésus s'est fait reconnaître d'eux dans la fraction du pain.

Ils parlaient encore, lorsque Jésus se présenta soudain au milieu de l'assemblée, les portes closes. « La paix soit avec vous ! » dit-il (les mots *ego sum, nolite timere* paraissent une glose). Saisis de stupeur et épouvantés, les disciples se crurent en face d'un fantôme, d'un « esprit ». Mais le Seigneur leur dit : « Pourquoi vous troubler ? Pourquoi ces inquiétudes, ces pensées de doute qui s'élèvent dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds. (Saint Jean écrit : mes mains et mon côté, faisant allusion à la blessure du côté, dont, seul, il a parlé.) C'est bien moi ! Touchez- moi et voyez ; un esprit n'a ni chair ni os , et vous les pouvez constater en moi ! » Et ce disant, il leur montrait ses mains et ses pieds. *Quod vidimus oculis nostris*, écrira saint Jean, *quod perspeximus et manus nostrae contrectaverunt de verbo vitae* (1 Io 1, 1).

Quelques-uns ne semblaient pas persuadés encore ; peut-être n'osaient-ils pas croire à tant de bonheur ; ils demeuraient muets d'étonnement, tandis que la joie envahissait leurs âmes. Et le Seigneur s'applique à fournir toutes les preuves qui peuvent les convaincre de la réalité de sa vie physique : « Avez-vous ici, leur dit-il, quelque chose à manger ? » Le repas du soir était terminé, mais il restait un peu de poisson grillé et des rayons de miel. On les présenta au Seigneur, qui accepta et mangea devant eux, montrant par là que le corps ressuscité est un vrai corps ; bien que manger ne lui soit pas nécessaire pour réparer une usure qui n'existe plus, manger lui demeure possible. (Les éditions critiques ne portent pas que le Seigneur

distribua les restes aux disciples, et elles omettent aussi la mention des rayons de miel.)

Si nous avons ici autre chose à donner qu'une glose rapide, nous devrions observer que les œuvres de Dieu réussissent par des procédés qui ne sont pas les nôtres. Au point de vue humain, tout l'effort du Seigneur a échoué ; la pensée d'un royaume spirituel, qui n'a jamais été comprise par les Juifs, a succombé au Calvaire ; ses apôtres eux-mêmes et ses premiers disciples l'ont abandonné : ce grand travail divin s'est donc dépensé en pure perte ! Or, c'est à l'heure même où il semble que tout soit perdu que tout commence ; les conquérants que le Seigneur choisit pour se soumettre son royaume spirituel, et s'emparer de toute l'humanité, sont les mêmes qui ont fui il y a trois jours et qui maintenant se sont enfermés et verrouillés, de peur, dans le Cénacle. « La paix soit avec vous ! » répète le Seigneur. Dans cette première entrevue, il ne fait aucune allusion à la défaillance des siens. Aujourd'hui que toutes choses sont nouvelles, il n'y a de place que pour la paix et la joie. Son souhait : Pax vobis! n'a rien de la banalité du salut ordinaire ; il contient l'effusion d'une paix surabondante en vue de l'investiture qui va suivre. « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Le Fils a l'autorité du Père, et l'œuvre à laquelle il convie ses apôtres est celle-là même à laquelle il a consacré sa vie ; c'est la même mission, la même autorité, la même doctrine, le même dessein : l'alliance avec Dieu de toutes les âmes baptisées.

Ayant parlé ainsi, il souffla sur eux. Les apôtres pouvaient interpréter ce symbole en se rappelant la création : « Dieu souffla sur la face de l'homme un souffle de vie, et l'homme reçut une âme vivante » (Gn 2, 7). C'était par un souffle de sa bouche que le Seigneur avait autrefois donné à l'homme la vie naturelle : un rite divin analogue établissait les apôtres dans une vie plus haute. Lorsque saint Paul décrit les différences qui existent entre le premier et le second Adam, il nous dit que le premier a été doué d'une âme vivante, mais le second Adam, le Seigneur, est en possession de l'Esprit vivifiant (1 Cor 15, 45). L'Esprit-Saint est l'Esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ; il procède de lui comme du Père. Et il est communiqué par le Seigneur aux apôtres : « Recevez l'Esprit-Saint, » Le dessein de Dieu étant de composer une humanité nouvelle, le « Corps du Christ », à la fois mystique et réel, il faut bien que ce Corps soit animé de l'Esprit même du Seigneur. Toute œuvre de sanctification est, en effet, appropriée à la troisième Personne, expliquent les théologiens ; et la Personne divine qui est le lien de la Sainte Trinité devient aussi le lien de tout ce qui est uni à Dieu.

Mais on se demandera peut-être si cette effusion du Saint-Esprit ne fait pas double emploi avec celle de la Pentecôte. Autant qu'il est possible de ramener à des catégories précises les œuvres surnaturelles, il semble que l'effusion du jour de Pâques soit tout à la fois et personnelle aux apôtres, et partielle quant à son objet, — réelle néanmoins et actuelle : il ne faudrait pas traduire *accipite* comme s'il y avait *accipietis*, dans le sens d'une promesse. Mais enfin, ce n'est pas encore l'effusion opulente de la Pentecôte, avec les manifestations charismatiques variées ; ce n'est pas encore l'animation, par l'Esprit de Dieu, de tout le corps de l'Église, la

création de tout l'Adam nouveau : ce n'en est que la préparation, infiniment considérable d'ailleurs, puisqu'elle a pour objet la rémission des péchés.

« Recevez l'Esprit-Saint. Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, retenus à qui vous les retiendrez. » Il n'y avait, et il n'y a jamais entre Dieu et l'homme, d'autre obstacle à l'union que le péché ; c'est pour cela que l'expiation et la réconciliation doivent être antérieures à l'alliance, comme l'explique l'épître aux Hébreux. Mais dès que la rançon de notre Rédemption a été fournie, dès que le sang qui purifie les consciences a été versé, rien ne s'oppose plus à l'application de sa vertu. Aussi les apôtres sont-ils investis du pouvoir de remettre les péchés, c'est-à-dire de les effacer, — et du pouvoir de les retenir, s'ils s'abstiennent de leur appliquer la vertu du sang rédempteur. On peut remarquer, au sujet de ce texte, d'abord que le péché, étant une dette contractée envers Dieu et une souillure intérieure, ne peut, de soi, être remis que par Dieu seul ; les Juifs l'avaient proclamé jadis devant le Seigneur : *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus* (Mc 2, 7) ? C'est donc un pouvoir essentiellement divin qui est conféré aux apôtres. — Il est conféré avec une telle plénitude que Dieu regarde comme sienne toute sentence prononcée par les apôtres et leurs successeurs. Et parce que cette autorité s'exerce avec discernement, et non d'une façon arbitraire ou inconditionnée, il y aura jugement, appréciation, sentence juridique. Ces paroles du Seigneur contiennent l'institution même du sacrement de pénitence, selon l'interprétation formelle du concile de Trente (Sess. XIV, can. 3).

« Post dies octo » : l'incrédule saint Thomas (Io 20, 24-31)

L'un des Douze, Thomas, appelé aussi Didyme, n'était pas avec ses frères la première fois que leur apparut le Seigneur. Il serait superflu, dans le silence de l'évangile, de rechercher quel fut le motif de cette absence. Les apôtres lui dirent à son retour : « Nous avons vu le Seigneur ! » Jadis, la foi et le dévouement de saint Thomas avaient mérité des éloges ; c'est lui qui, au moment où Jésus, voulant ressusciter Lazare, proposa de retourner en Judée où tout était à craindre, s'était écrié : « Allons, nous aussi, et mourons avec lui » (Io 11, 16) ! Mais, depuis lors, sa foi avait été mise à une trop rude épreuve. Le témoignage, même consolant, même concordant de ses frères, se heurte à une disposition d'esprit faite de désillusion et de découragement. En vain les apôtres lui rapportent leurs expériences. Non, ce n'était pas un esprit, un fantôme ; ce n'était pas davantage un personnage qui lui ressemblât, puisqu'ils avaient pu constater chez leur Maître les traces, gardées miraculeusement, de ses blessures. Même ce trait d'évidence ne parvient pas à satisfaire le disciple incrédule. Et il formule, pour croire, de hautaines exigences : « Si je ne vois dans ses mains la trace des clous, et si je ne mets mon doigt à l'endroit des clous, et si je ne place ma main dans son côté, je ne croirai pas. »

Quelle est la mesure de l'infidélité de saint Thomas ? Il est équitable de remarquer qu'il ne résiste ni au témoignage de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ni à celui de l'Église, car les apôtres parlaient alors comme simples témoins, et non comme apôtres. Observons de plus que le Seigneur a déféré lui-même aux exigences de saint Thomas. N'y a-t-il pas, nous ne dirons point à son incrédulité, mais plutôt à

la lenteur de sa foi, une large part d'excuse dans la force même que la foi de tous devait retirer de sa contestation? A voir l'empressement avec lequel le Seigneur se prête au contrôle des apôtres : C'est à eux aussi qu'après sa passion il se montra vivant, avec force preuves, leur apparaissant pendant quarante jours (Act 1, 3) ; à reconnaître aussi l'indispensable nécessité, pour le miracle, d'être surabondamment démontré, nous n'avons pas à nous élever outre mesure contre des prétentions qui avaient, somme toute, un côté très justifié. Car il ne s'agit pas ici d'un miracle quelconque : c'est un miracle prédit, nécessaire, un miracle qui, pour fonder la foi de tout le genre humain, devait être entouré de garanties irrécusables. Quel a donc été le tort réel de saint Thomas? Peut-être d'avoir porté en lui une disposition critique et boudeuse ; surtout d'avoir lui-même déterminé à Dieu les conditions moyennant lesquelles il donnerait sa foi, obligeant par conséquent le Seigneur à passer sous le joug de ses vouloirs personnels.

Quoi qu'il en soit, huit jours après, nouvelle réunion des apôtres, mais complète, cette fois, et nouvelle apparition du Seigneur. Il n'est aucunement probable que cette réunion ait eu lieu en Galilée ; elle se tint à Jérusalem, sans doute au Cénacle, alors que les fêtes de Pâque touchaient à leur fin et que les apôtres étaient sur le point de partir. Les choses se passent comme le dimanche précédent : les portes demeurant fermées, Jésus paraît au milieu des siens et leur dit : « La paix soit avec vous ! » Saint Thomas avait eu le temps de se ressaisir un peu, dans la société des apôtres, et peut-être son âme était-elle devenue plus accueillante. Le Seigneur l'aborde aussitôt. C'était trop déjà d'avoir perdu un apôtre ; il s'applique, affectueusement, à reconquérir celui-ci. Il se prête aux exigences précédemment formulées par Thomas : « Mettez votre doigt ici et voyez mes mains ; approchez votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais croyant. » Le Seigneur veut amener une intelligence inquiète à cette disposition de simplicité et de confiance, qui n'est aucunement la naïveté, ni l'étourderie, mais qui trahit l'absence de tout égoïsme et procure la libre et joyeuse adhésion de l'âme à la vérité. *Omnia credit*, dira saint Paul de la charité.

La profession de foi de saint Thomas s'était fait attendre, mais enfin elle vient, très complète, semblable à celle de saint Pierre : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, une simple interjection, mais, sous la forme d'une exclamation ardente, une formule assertive et qui s'adresse directement à Jésus lui-même. Le Seigneur en rendra témoignage dans un instant. Même, cette profession de la divinité du Sauveur prépare la conclusion doctrinale sur laquelle s'achèvera l'avant-dernier chapitre de saint Jean, il faut noter aussi que l'apôtre semble avoir renoncé à toute son enquête, et que l'aspect et la parole du Seigneur ont obtenu, sans le moindre retard, l'acte de foi plénier. Aussi le Seigneur ajouta-t-il une béatitude à celles qui ont ouvert la prédication évangélique : « Parce que vous m'avez vu, dit-il à Thomas, vous avez cru : bienheureux ceux qui, sans avoir vu, croiront. » Ce n'est pas que saint Thomas ne soit heureux, lui aussi, et ne soit même félicité ; mais le Seigneur semble attacher plus de prix encore à une foi qui n'a été obtenue que par la grâce intérieure et par le témoignage des apôtres. La

déférence à Dieu semble alors plus complète, plus large, n'ayant été sollicitée que par des procédés d'ordre surnaturel.

Après l'épisode de saint Thomas, vient une première conclusion de l'évangile de saint Jean. « Jésus opéra, dit-il, sous les yeux de ses disciples, beaucoup d'autres miracles encore qui ne sont pas écrits dans ce livre. » Le terme grec que nous traduisons par miracles ne désigne pas simplement les preuves de la Résurrection, et les miracles proprement dits, mais bien les événements notables, tous les actes du Seigneur capables de lui concilier l'autorité, de servir de « signes » à sa personne et à sa mission. Nous sommes donc avertis de ne point chercher dans le quatrième évangile une biographie complète du Seigneur. Bien des faits merveilleux se sont accomplis en présence des disciples, et par conséquent de saint Jean lui-même, qu'il n'a pas jugé nécessaire de raconter. Il s'est borné à recueillir ce qu'il y avait de plus conforme à son dessein, dessein défini maintenant en termes très nets : « Ce qui a été raconté dans ce livre l'a été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour que cette foi vous procure la vie dans son nom. »

Si l'évangéliste avait dit simplement qu'il a écrit pour obtenir notre foi : *ut credatis*, peut-être quelqu'un aurait-il pu supposer, avec des rêveurs modernes, que notre foi n'est qu'une sorte d'élan aveugle, un mouvement spontané et instinctif, une vague tendance vers Dieu, ou même un tressaillement poétique, comme celui que nous éprouvons devant le ciel étoilé. Mais non : notre foi a un objet précis, un contenu nettement défini ; c'est la foi à une personne et la foi à une doctrine. Nous croyons que Jésus (c'est la désignation individuelle du Seigneur, son nom comme homme), que Jésus est le Christ, le Messie, le Législateur, le Rédempteur promis par Dieu, le Pontife et la Victime de la nouvelle loi, celui en qui se sont accomplies les prophéties anciennes sur la consolation d'Israël ; et nous croyons aussi qu'il est le Fils de Dieu, selon l'affirmation de saint Pierre et de saint Thomas. La croyance à la divinité et à l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le christianisme tout entier. Et saint Jean nous apprend ensuite la condition personnelle où nous établit notre foi : afin que croyant vous ayez la vie éternelle en son Nom. C'est un abrégé de l'enseignement de saint Jean et de saint Paul. Lorsque nous aurons reconnu que Jésus est le Christ, le Médiateur unique entre Dieu et nous, nous entrerons dans sa vie, par le Baptême, et serons, grâce à lui, et « en son nom », mis en possession de la vie, de la vie qui est toute en lui, de la vie surnaturelle, de la vie qui est éternelle et qui consiste « à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé. »

Prières

Oraison

Nous vous supplions, ô Dieu tout-puissant, de faire qu'après avoir achevé la célébration des fêtes pascales, nous retenions, au moyen de votre grâce, l'esprit de ces fêtes dans nos habitudes et dans notre vie.

Prière de Saint Hilaire de Poitiers (315-367)

Je vous en prie, Père Saint, Dieu tout-Puissant, conservez intacte la ferveur de ma foi et, jusqu'à mon dernier souffle, donnez-moi de conformer ma voix à ma conviction profonde. Oui, que je garde toujours ce que j'ai affirmé dans le Credo proclamé lors de ma nouvelle naissance, lorsque j'ai été baptisé dans le Père, le Fils, et l'Esprit-Saint. Accordez-moi de vous adorer, vous notre Père, et votre Fils qui avec vous est un seul Dieu ; faites que j'obtienne votre Esprit-Saint qui procède de vous, par votre Fils unique. Ma foi a pour elle un excellent témoin : celui qui déclare : « Père, tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi » (Io 17, 10). Ce témoin, c'est mon Seigneur Jésus-Christ, lui qui est toujours Dieu, en vous, de vous et avec vous, lui qui est béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Prière de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897)

Je remercie mon Jésus, de me faire marcher dans les ténèbres ; j'y suis dans une paix profonde. Volontiers je consens à rester toute ma vie dans ce souterrain obscur où Il m'a fait entrer ; je désire seulement que mes ténèbres obtiennent la lumière aux pécheurs. Je suis heureuse, oui bien heureuse de n'avoir aucune consolation.